

Pensez à 1, 2, 3... Soleil pour bien aborder la rentrée

Pour une première approche de la vie en collectivité ou pour permettre aux enfants de 0 à 4 ans de rencontrer d'autres enfants en présence des parents, la structure municipale 1, 2, 3... Soleil est un lieu d'accueil convivial et adapté.

Le fonctionnement, proche du concept de "maison verte" cher à la psychanalyste Françoise Dolto, est simple : les enfants jouent et rencontrent d'autres enfants, les adultes échangent leurs expériences sur l'arrivée et l'éducation de l'enfant, discutent, se posent et se reposent, en présence d'accueillants.

Les futurs parents, les enfants (avec leurs parents, leur papi ou mamie ou encore leur nounou) viennent anonymement à 1, 2, 3... Soleil, sans contrainte d'inscription ou de rendez-vous. Pendant leur visite, les adultes restent responsables de leur(s) enfant(s). Tout au long de l'année, l'équipe propose des séances Bébé lecteurs une fois par mois pour partager un moment convivial en famille.

Située au Colombier, à Sariat, la structure est ouverte les mardi et vendredi de 9 h à 12 h et le jeudi de 15 h à 19 h. Contact : Claire Ducasse au 05 53 30 29 81.

Le Tour des livres

Le Maître du Talmud

Avec **le Maître du Talmud**, publié chez Albin Michel, Eillette Abecassis nous livre un de ces romans historiques et érotiques dont elle a le secret. En 1240, à Paris, un nouveau-ne est retrouvé poignardé. Il n'en faut pas plus pour que l'on accuse les Juifs d'un meurtre rituel. Le narrateur, Eliezer Cohen, étudie le Talmud chez Sire Vives de Meaux, le plus grand spécialiste du sujet. Le Talmud, ce sont les commentaires des sages rabbins sur la Torah, qui tentent de répondre à toutes les questions qu'un être humain peut se poser à propos des lois et des mœurs de la communauté juive. Mais les réponses peuvent être contradictoires, aussi faut-il posséder une grande habileté intellectuelle. Pour des raisons tant dogmatiques que financières, le roi Louis IX veut éliminer la communauté juive de Paris. Vives charge Eliezer de découvrir le criminel afin que leurs coreligionnaires soient épargnés. Celui-ci ne tarde pas à

de sortir en poche chez City. Antonin, correspondant de *Sud Ouest* à Bergerac, assiste à l'enterrement de Raoul Perrot, une figure locale. Une dispute éclate au-dessus du cercueil entre l'ancienne bonne du défunt et son petit-fils. En voulant en savoir plus, Antonin va se retrouver embarqué dans une drôle d'histoire où passé et présent vont s'entremêler étroitement.

Jean-Luc Aubarbier

Rentrée littéraire

Chien-loup, de Serge Joncour, (éditions Flammarion, 21 €).

L'idée de passer tout l'été coupés du monde agaçait Franck mais enchantait Lise, alors Franck avait

Annonces légales

Le 13 SEP. 2018
Par arrêté préfectoral en date du 15 décembre 2016, L'ESSOR SARLADAIS est habilité officiellement à publier les annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Dordogne. Par arrêté ministériel en date du 21 décembre 2017, le prix est fixé à 4,16 euros HT à la ligne.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Au titre des articles L. 123-1 et suivants, R 123-1 et suivants du Code de l'environnement. Par arrêté du 8 août 2018, le maire de la commune de Saint-Cyprien a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du 17 septembre 2018 au 1^{er} octobre 2018 inclus, d'une durée de quinze jours, sur les dispositions de zonage d'assainissement pluvial.

Cette enquête publique est préalable à l'adoption du projet d'élaboration du zonage d'assainissement pluvial de la commune de Saint-Cyprien.

Monsieur Georges ROUSSEAU, retraité, ancien cadre de France Télécom, a été désigné commissaire-enquêteur par ordonnance de Monsieur le Président du tribunal administratif de Bordeaux.

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers pourront être consultés :

- sur support papier en mairie de Saint-Cyprien aux jours et heures d'ouverture au public,
- sur le site internet de la mairie de Saint-Cyprien à l'adresse suivante <http://www.saintcyprien24.fr>

Les observations écrites et orales seront reçues par le commissaire-enquêteur qui se tiendra à la disposition du public en mairie de Saint-Cyprien aux jours et heures suivants : le lundi 20 septembre 2018 de 10 h à 12 h et le lundi 1^{er} octobre 2018 de 15 h à 17 h (clôture de l'enquête).

Le public peut formuler ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête, par voie électronique à l'adresse dédiée : enquetespublicques@saintcyprien24.fr ; sur le registre papier ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ; par correspondance à Monsieur le Commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Cyprien 24220.

Les courriers seront annexés au registre d'enquête dans les meilleurs délais et tenus à la disposition du public.

Le commissaire-enquêteur rendra son rapport dans un délai d'un mois après la clôture. Ce rapport sera consultable en mairie durant une année.

La décision susceptible d'intervenir après enquête est l'approbation par le conseil municipal de Saint-Cyprien du zonage et des modalités de gestion des eaux pluviales. Le zonage constitue une annexe au document d'urbanisme en vigueur.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FÉNELON

COMMUNE DE CALVIAC-EN-PÉRIGORD

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision
du plan d'occupation des sols (POS)
de la commune
de Calviac-en-Périgord

et transformation en plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté en date du 13 août 2018, le président de la communauté de communes du Pays de Fénelon a prescrit l'enquête publique relative à la révision du plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Calviac-en-Périgord et sa transformation en PLU. Cette procédure vise à doter Calviac-en-Périgord d'un document d'urbanisme plus adapté aux besoins actuels et futurs de la commune, document qui se substituera au POS existant. L'enquête publique se tiendra du lundi 17 septembre 2018 à 14 h au vendredi 19 octobre 2018 à 17 h, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le président du tribunal administratif de Bordeaux a désigné Monsieur Pierre MORTE-MOUSQUE en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête sur lequel le public peut consigner ses observations sont à disposition, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Calviac-en-Périgord, aux jours et aux heures habituels d'ouverture des bureaux.

Le dossier sera également disponible sur un poste informatique mis à disposition du public dans les locaux de la mairie de Calviac-en-Périgord aux jours et aux heures habituels d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet de la communauté de communes du Pays de Fénelon (<https://www.paysdefenelon.fr>).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Calviac-en-Périgord ; adresser ses observations et propositions, à l'attention du commissaire-enquêteur, par courrier électronique à la communauté de communes du Pays de Fénelon (accueil@paysdefenelon.fr) ; adresser ses observations et propositions, à l'attention du commissaire-enquêteur, par voie postale à la mairie, Bourg, 24370 Calviac-en-Périgord.

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Calviac-en-Périgord pour recevoir les



FIDAL

Société d'avocats

Tours (37) - 130, rue du Rempart
QUARTIER DES HALLES
SAS au capital de 45 000 euros

Siège social

Sariat-La Canéda (24200)

ZAC de Viailard - les Vignasses

RCS Bergerac 521 210 666

Par décision de l'associée unique, la société GAUTIER-SARLAT, en date du 24 août 2018 a été prononcée la dissolution amiable, sans liquidation, de la société, dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de Bergerac, dans les trente jours de la présente publication.

Pour avis.

BLANC NATURE

SAS au capital de 2 000 euros

Siège social

7, rue des Alliés

24360 PIÉGUT-PLUVIERS

RCS Périgueux 827 523 440

MODIFICATION

DES DIRIGEANTS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2018, il a été décidé de nommer en qualité de présidente Madame Leticia MICHAUX, demeurant à Piégut-Pluviers (24360) lieu-dit Sous Pluviers, pour une durée limitée, à effet du 9 mai 2018, en remplacement de Monsieur Silvère CAMPALA, démissionnaire.

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société par action simplifiée unipersonnelle TIFFANY'S.

Forme : société unipersonnelle par actions simplifiée.